

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI BAVARIAN EQUITY FUND****Classe I - Code ISIN : (C/D) FR0013494861**

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI BAVARIAN EQUITY FUND - I, vous vous exposez au marché des actions allemandes par la mise en place d'une gestion indicielle.

L'objectif de gestion du fonds est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice de stratégie BAIX (Net Return) - Bayerischer Aktienindex (l'« Indice de Stratégie ») diminuée des frais courants, quelle que soit son évolution, positive ou négative.

L'objectif d'écart de suivi maximal, calculé sur un an glissant, entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice de Stratégie est de 2%.

L'Indice de Stratégie, dividendes nets réinvestis (les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice) est libellé en euro. Il est développé, calculé et publié par UniCredit Bank AG. Les actions entrant dans la composition de l'Indice de Stratégie sont toutes issues de l'indice HDAX, l'Indice de Stratégie fournissant une exposition aux actions appartenant à l'indice HDAX (Bloomberg : HDAX Index), listées sur la bourse XETRA et dont les émetteurs ont leur siège social dans l'État libre de Bavière. Les pondérations appliquées aux actions entrant dans la composition de l'Indice de Stratégie (ces dernières étant les "Constituants de l'Indice") sont déterminées en appliquant un modèle quantitatif qui vise à pondérer les Constituants de l'Indice en fonction de leur capital flottant tout en assurant une pondération maximum de 19%.

L'allocation effective de l'Indice de Stratégie entre les Constituants de l'Indice est déterminée lors de chaque rebalancement trimestriel selon la méthodologie quantitative suivante :

- Chaque Constituant de l'Indice se voit tout d'abord affecter une pondération préliminaire égale à la valeur relative de son capital flottant par rapport à la somme des capitaux flottants de l'ensemble des Constituants de l'Indice (sa "Pondération Préliminaire").
- Pour s'assurer que les pondérations cibles des Constituants de l'Indice soient toutes inférieures ou égales à 19%, la pondération cible de chaque Constituant de l'Indice (sa « Pondération Cible ») est ensuite calculée par interpolation linéaire entre sa Pondération Préliminaire et une pondération équilibrée, c'est-à-dire égale au ratio entre 1 et L où L est le nombre de Constituants de l'Indice, tout en utilisant un facteur de redimensionnement (le « Facteur de Redimensionnement »). La Pondération Cible est ainsi obtenue par application de la formule suivante :

$$\text{Pondération Cible} = \text{Facteur de Redimensionnement} \times \text{Pondération Préliminaire} + (1 - \text{Facteur de Redimensionnement}) \times 1 / L$$

où le Facteur de Redimensionnement est obtenu par application de la formule suivante :

$$\text{Facteur de Redimensionnement} = 100\% \text{ si Pondération Préliminaire Maximum est inférieure ou égale à } 19\%, \text{ et}$$

$$\text{Facteur de Redimensionnement} = (19\% - 1 / L) / (\text{Pondération Préliminaire Maximum} - 1 / L) \text{ sinon,}$$

Et où la Pondération Préliminaire Maximum est la plus élevée des Pondérations Préliminaires parmi l'ensemble des Constituants de l'Indice.

Entre deux dates de rebalancement trimestrielles, les pondérations effectives des Constituants de l'Indice dans l'Indice de Stratégie évoluent en fonction de leurs performances respectives.

Des informations complémentaires sur la composition et le fonctionnement de l'Indice de Stratégie sont disponibles dans le prospectus et sur le site internet [www.onemarkets.de](http://www.onemarkets.de). La valeur de l'Indice de Stratégie est disponible via Bloomberg (QUIXBAIR).

Le fonds pourra être investi jusqu'à 110% de son actif net en actions émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation et cotées sur les principales places financières de l'OCDE. Le fonds pourra également investir, jusqu'à 30% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées de la zone OCDE et libellées en euros ainsi que dans des instruments du marché monétaire. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation de Standard&Poor's et/ou dans celle de Fitch et/ ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's ou jugées équivalentes par la Société de gestion. Afin de s'exposer à l'Indice de Stratégie, le fonds échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice de Stratégie en concluant des contrats d'échange à terme ou « total return swap » (Réplication synthétique de l'Indice de Stratégie).

Le risque de change induit par les titres libellés dans des devises de l'OCDE autres que l'euro et détenus par le fonds est totalement couvert et neutralisé par le recours à un contrat d'échange sur rendement global transformant l'exposition aux titres du Panier (y compris l'exposition aux devises précitées) en une exposition à l'Indice BAIX.

Dans le cadre de ce fonds, UniCredit Bank AG joue plusieurs rôles susceptibles de donner lieu à la manifestation de conflits d'intérêts : promoteur de l'indice et/ou agent de calcul de l'Indice de Stratégie, contrepartie de contrat d'échange à terme (TRS) et commercialisateur. Des informations complémentaires sur les potentiels conflits d'intérêts sont disponibles dans le prospectus.

Le résultat net du fonds est réinvesti ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la société de gestion.

La Société de Gestion a pour objectif de distribuer annuellement des revenus représentant tout ou partie des dividendes nets détachés par les actions auxquelles le fonds est exposé par l'intermédiaire de l'Indice de Stratégie.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible      rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions bavaroises sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

### Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,37 % de l'actif net moyen
----------------	-----------------------------

### Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

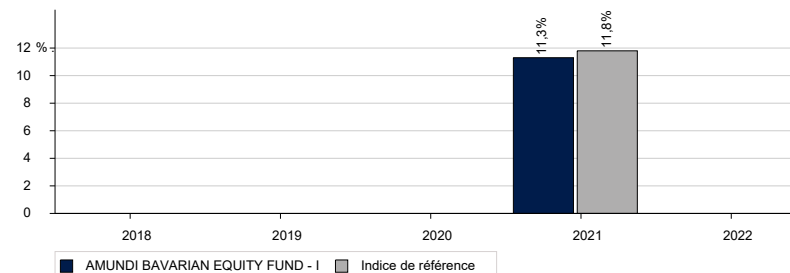
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 22 avril 2020 et sa classe I le 22 avril 2020.

La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

### Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

### Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.